

L'insertion sociale des personnes les plus fragiles (les jeunes, les bénéficiaires du RSA)

Fiche 2.1 - l'engagement bénévole et citoyen comme vecteur de socialisation : les maisons de l'engagement

Type d'intervention : Social Professionnel

	Etat	Département	Partenaire 1	Partenaire 2	Partenaire 3
Description	<p>Dans le cadre du groupe de travail mis en place par le Conseil Départemental 67 « l'engagement comme vecteur d'intégration puis le contrat d'engagement » des assises de l'engagement, Caritas Alsace, Réseau Secours Catholique, a présenté un projet d'expérimental de « maisons de l'engagement ou ateliers de la Solidarité »</p> <p>a) Quels outils ?</p> <p>Pour affirmer leur vocation à développer le pouvoir d'agir des plus faibles, la maison de l'engagement n'apporterait pas d'aides matérielles, financières ou alimentaires. Constituer d'un réseau d'acteurs locaux, animer par un intervenant social, elle serait un lieu où, à travers des ateliers, des repas partagés, des sorties, des rencontres conviviales, chacun pourrait retrouver « sa place de citoyen responsable ». Pour les plus investis, un travail d'accompagnement socio-professionnel pourrait être proposé pour une reprise d'activité dans l'engagement bénévole ou voir dans l'emploi.</p> <p>b) Quelle gouvernance ?</p> <p>La maison de l'engagement serait un lieu d'innovation sociale proposée par le Département. Fruit d'un travail partenarial, elle pourrait être gérée par Caritas Alsace qui s'associerait avec l'ensemble des acteurs de la vie sociale du territoire dans le cadre du projet de territoire.</p> <p>c) Quels moyens ?</p> <p>La coordination de l'activité quotidienne serait portée par un animateur – coordinateur (seul salarié) et un conseil de « maison » regroupant des responsables d'équipe d'animation et un trésorier, tous bénévoles. Un conseil d'orientation, réunissant les représentants locaux du Conseil Départemental et des acteurs locaux ainsi que le cadre coordinateur de Caritas Alsace permettrait d'impulser la dynamique et les grandes orientations du fonctionnement de la « maison »</p>				
Objectifs	<p>1. Un enjeu : permettre le développement de l'engagement citoyen dans un lieu ouvert à tous. Le projet de création de maisons de l'engagement permettrait de renforcer les capacités des personnes et des groupes qui y agissent pour l'effectivité de leurs droits, le développement de leur territoire et de ses ressources. Il s'agit de co-construire des réseaux locaux pour valoriser et croiser d'avantages les expériences acquises, développer, animer et former à une approche de développement et mieux articuler proximité et subsidiarité.</p> <p>2. Un projet à développer à titre expérimental dans un territoire rural et semi-urbain. Sur la base d'un projet inclusif s'ouvrant à l'ensemble des acteurs d'un territoire, il est proposé d'ouvrir un ou des lieux capables de favoriser la mise en réseau de l'ensemble des hommes et des femmes sur un territoire donné, sans aucune distinction, pour chacun puisse contribuer au développer et au bien vivre ensemble.</p>				

Public cible	<ul style="list-style-type: none"> - des personnes victimes d'accident de la vie dont la situation sociale s'est fortement dégradée ; - des personnes enfermées dans un statut d'allocataire ; - des personnes qui n'ont jamais ou très peu connu l'emploi. <p>Mais aussi d'autres personnes prêtes à donner de leur temps et de leur énergie pour co-construire un projet favorisant le décroisement et la multiplication des acteurs du bien vivre ensemble.</p>				
Territoire couvert	<p>Trois secteurs ont d'ores et déjà été pressentis par Caritas Alsace</p> <ul style="list-style-type: none"> - un territoire rural : l'Alsace Bossue où Caritas Alsace n'a pas encore de lieu d'accueil ou le secteur de Rothau où Caritas Alsace pourrait disposer, après quelques négociations, d'un ancien presbytère . - un territoire semi-urbain : la commune de Geispolsheim où Caritas gère une épicerie sociale qui pourrait servir d'encrage à ce projet. 				
Pilote et partenaires	Caritas Alsace- Réseau Secours Catholique Pilote	CD67 Co-pilote	Opérateurs sociaux		
Financements	Financement propre et mise à disposition des lieux par les communes	FAPI			
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes public s ciblés du Département fréquentant les maisons de l'engagement - Nombre d'allocataires du RSA signant la Charte de bénévolat « C'est des Volontaires 67 » 				

Le budget prévisionnel total de fonctionnement d'une maison de l'engagement est estimé à 60 000 €. Le coût estimé pour le FAPI est chiffré à 50 000 €.